

Sandrine DUPONT

Animatrice

Tel : 03 22 60 21 60

Fax : 03 22 30 41 11

Mail : s.dupont@vimeu.fr



Veille «Sécurité des Entreprises»

LES ENJEUX

Dans le contexte socio-économique actuel, nous constatons qu'un fort sentiment d'insécurité est présent parmi les entreprises industrielles. Que le risque soit physique, matériel ou intellectuel, une vigilance accrue fait partie du quotidien de la gestion d'une société. Malgré la mise en place d'un système de protection, il n'est pas rare de voir des entreprises se faire attaquer par des personnes mal intentionnées.

NOTRE RÔLE

Nous nous positionnons comme un relais d'information pour nos adhérents. De plus, nous entretenons un lien privilégié avec la Gendarmerie Nationale, d'autant plus en cas d'atteinte majeure à l'intégrité et au bon fonctionnement des entreprises adhérentes.

NOS ACTIONS

Depuis plusieurs années, nous travaillons en relation avec la Gendarmerie Nationale, aussi bien dans des démarches préventives que pour la mise en place d'un réseau d'alerte. En complément, nous sommes à l'écoute des besoins des entreprises adhérentes afin de proposer des solutions et actions pouvant contribuer au renforcement de la sécurité sur notre territoire.

DISPOSITIF ALERTE METAUX

Depuis 2007, nous avons mis en place une procédure d'alerte en cas de vol ou de tentative de vol touchant une entreprise industrielle de la métallurgie. Dès le signalement de l'infraction, nous diffusons un message d'alerte par e-mail et par fax à tous nos adhérents afin d'avertir au plus vite. Par la suite, nous apportons un complément d'information selon ce que la Gendarmerie et l'entreprise touchée nous ont communiqué.

PRÉVENTION DES RISQUES

Nous proposons, en relation avec la Gendarmerie nationale ou avec d'autres intervenants dont la prévention est le cœur de métier, des réunions thématiques et de la documentation, à destination des adhérents, sur la prévention des risques dans les entreprises, que ce soit lié aux infractions d'un site industriel ou aux attaques informatiques.

MUTUALISATION DES BESOINS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Parmi les actions de la Chambre Syndicale, nous pouvons mutualiser les demandes des entreprises en matière de sécurité et devenir un intermédiaire auprès des prestataires. Ce type d'action permet de réduire les coûts que peuvent avoir ces prestations, souvent adaptées à des entreprises de taille importante, et ainsi les rendre accessible au plus grand nombre.

Vous avez des besoins d'information sur la prévention des risques ou vous souhaitez proposer de nouvelles actions ? N'hésitez pas à prendre contact avec Sandrine DUPONT.

Pour en savoir plus sur la programmation des réunions d'information, consultez notre agenda sur votre site internet dédié aux adhérents : <http://www.vimeu.fr/membres/agenda>